



15ème législature

Question N° : 18009	De M. Martial Saddier (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports		Ministère attributaire > Sports
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Situation des conseillers techniques sportifs	Analyse > Situation des conseillers techniques sportifs.
Question publiée au JO le : 19/03/2019		

Texte de la question

M. Martial Saddier alerte Mme la ministre des sports sur les inquiétudes concernant la situation des conseillers techniques sportifs (CTS). Chargés d'organiser et de développer les pratiques sportives, les CTS jouent un rôle fondamental dans l'accès au sport pour tous. Une réforme de leur statut a récemment été annoncée, ne manquant pas de susciter de vives inquiétudes de la part de ces professionnels. Ces inquiétudes ont été renforcées par la publication du rapport de l'inspection générale qui souligne le caractère déstabilisant de la réforme pour le sport français. Aussi, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour rassurer les CTS quant à leur devenir.